DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

PV N°01 - VENDREDI 09 OCTOBRE 2026

Coprésident : M. Sébastien LEMARIÉ et Mme Nathalie SUZÉ

Membres présents : Mme Nathalie YVELAIN
MM. Philippe DE PASQUALE - Christophe VALENTIN - Gérald DENIZ - Jacques FECIL - Fouad REOUINI - Erwan ROUTIER

Assistent à la réunion : MM. Mathieu MOULIN - Emmanuel AUBERT
M. Marc ROUTIER en visioconférence

Membre excusé : Mme Marie MARTESI

Absents : M. Hervé JOSQUIN

Nathalie SUZÉ et Sébastien LEMARIÉ ouvrent la séance à 19h30.

01°) Civilités :

La C.D.P.A observe une minute de silence en mémoire de celles et ceux nous ayant quitté depuis notre dernière réunion du 12 mai 2026.

02°) Point d'étape sur l'effectif arbitres eurois :

Á date, notre district compte 201 arbitres soit un taux de fidélisation de 75%. Actuellement 61 arbitres non renouvelés dont la majorité est une attente de validation du dossier médical.

La commission départementale de l'arbitrage va s'enquérir des raisons de l'arrêt de quelques arbitres.

À la suite du compte rendu de la commission régional du statut de l'arbitrage, l'Eure compte actuellement 26 clubs en infraction. Néanmoins ce chiffre va diminuer puisqu'en corrélation avec les dossiers médicaux de certains arbitres appartenant à ces clubs en infraction. Puis d'autres clubs seront régularisés du fait d'avoir des arbitres stagiaires en ce début de saison. Si ces derniers font leur quota de match, les clubs ne seront plus en infraction au statut de l'arbitrage.

03°) Bilan de la rentrée citoyenne U15 à Gaillon :

Le samedi 05 septembre 2026 s'est tenue la première édition de la rentrée du Football U15 Citoyenne organisée par le DEF. Des membres de la CDPA à savoir Madame Nathalie SUZE et Monsieur Christophe VALENTIN étaient présents pour la tenue d'un stand dédié à l'arbitrage.

Un quizz participatif était proposé. Ce fut une bonne expérience puisque cela a permis une belle interactivité et perception des participants.

Cette action sera reconduite la saison prochaine.

04°) Préparation de la journée nationale de l'arbitrage 2026 :

Afin d'immortaliser et mettre en valeur l'arbitrage, le DEF met en place deux actions distinctes dont la CDPA se fait le relais :

- Week-end du 10 et 11 octobre 2026, les différents membres des commissions et sous-commission sont appelés, dans la mesure du possible, à photographier et faire des vidéos des protocoles d'avant-match et moment d'actions des arbitres. Un montage sera réalisé.
- Organiser sur une ½ journée, un rassemblement U15/U18 mixte favorisant l'arbitrage. La date retenue est le 18 novembre 2026. Le lieu et le nombre d'équipes sont à définir.

05°) Planification des actions pour la saison 2026-2027 :

➢ **Sous-Commission « arbitrage à l'école » :**

Erwan ROUTIER, président de cette sous-commission, indique la tenue :

- Le 14 octobre à l'occasion de la formation des arbitres UNSS, Mathieu MOULIN et Patrick LAMBERT se rendront à Pont-Audemer pour apporter leur savoir-faire.
- Les finales UNSS sur l'agglomération d'Évreux le mercredi 17 mars 2026. Cet événement se déroulera sur trois sites :
 - Stade Alphonse Pierre
 - Stade de l'hippodrome de Navarre
 - Stade de Saint Michel

Cette année, seront observés les jeunes officiels sur des matchs en extérieur mais aussi au futsal

➢ **Sous-Commission « arbitrage-club » :**

Nathalie SUZÉ, présidente de cette sous-commission, et son équipe organiseront une formation « référent arbitre » le 27 novembre 2026 dont le lieu est encore à déterminer. Un mail sera adressé à l'ensemble des clubs souhaitant inscrire leur référent à cette formation gratuite.

➢ **Sous-Commission « recrutement, fidélisation et valorisation » :**

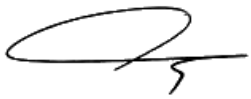
Christophe VALENTIN et ses membres vont analyser avec Mathieu MOULIN la situation des 26 clubs en infraction au statut de l'arbitrage, pour permettre ensuite de mener des actions rapides et préventives auprès de ces clubs

06°) Informations diverses :

- Un label arbitrage va voir le jour au sein de notre district, unique sur le territoire normand. Ce label a été présenté par Mathieu MOULIN dont il rappelle qu'il s'agira d'un outil volontaire pour structurer l'arbitrage, mais ne se substitue pas aux obligations et avantages du statut de l'arbitrage. L'inscription à ce label est basée sur le volontariat des clubs.
- La FIA du 17-19 et 21 octobre est compromises vu le faible nombre d'inscrits
- D'autres FIA sont au calendrier : les 30-31 octobre et 1er novembre puis une troisième les 23-24 et 30 janvier 2027

L'ordre du jour étant épuisé, les coprésident lèvent la séance à 21H45.

Le Président de la CDPA,
Sébastien LEMARIÉ



La Secrétaire de séance,
Nathalie SUZÉ

